

La médiathèque Elsa Triolet met à la disposition de son public un Espace Public Numérique (EPN) avec plusieurs ordinateurs connectés à Internet.

Les postes sont disponibles durant les horaires d'ouverture de la médiathèque. Les employés de la médiathèque peuvent refuser l'accès à l'EPN à toute personne qui ne respecterait pas la présente charte.

Accès À L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

- Être inscrit à la médiathèque.
- Pour les **moins de 18 ans**, l'autorisation parentale remplie lors de l'inscription doit accepter l'accès à Internet et WIFI
- L'accès peut être refusé en cas de retard sur les documents empruntés.
- Il est possible de réserver un accès à l'avance, sur place auprès des animateurs numériques. Tout retard de plus de 15 minutes au rendez-vous annule cette réservation.

Utilisation DES ORDINATEURS DE L'ESPACE NUMÉRIQUE

- L'accès à un poste informatique est autorisé pour une durée d'une heure par jour et par personne. Cette heure peut-être éventuellement renouvelée par les animateurs en cas de faible affluence.
- **Avant 11 ans, l'usage d'Internet est uniquement permis pour accéder à des portails de jeux en ligne.** Cependant, les animateurs peuvent autoriser d'autres usages dans un cadre pédagogique.
- Pour des raisons pratiques, seulement deux personnes peuvent utiliser le même poste.
- L'impression ponctuelle et en petite quantité de documents peut-être autorisée après validation du contenu par les animateurs multimédia.

Règles de comportement de L'ESPACE NUMÉRIQUE

- La consultation de site web diffusant des contenus illégaux (violence, haine raciale, streaming de contenus protégés par le droit d'auteur, etc.), ainsi que l'accès à des sites pornographiques sont interdits. Un filtrage technique est mis en place pour bloquer automatiquement certains de ces sites. Ce filtrage conserve également certaines données de navigation Internet des usagers.
- Il est interdit de modifier le fonctionnement des postes informatiques et d'installer des logiciels sans l'autorisation des animateurs multimédia.

- Le calme doit être respecté dans l'enceinte de l'EPN, par exemple, le volume des casques doit être réglé de manière à ce que le son ne soit pas perceptible par les autres usagers.
- Il est possible, sur demande, de conserver quelques jours les fichiers d'utilisateurs sur une clé USB de l'EPN. Les données laissées sur les postes informatiques sont régulièrement effacées.

Accès à Internet par WIFI

La ville de Pierre-Bénite propose un accès gratuit à Internet sans fil à la médiathèque. Il est disponible pour tous les usagers inscrits et munis d'un appareil équipé de WiFi.

- Un identifiant et un mot de passe individuel WIFI vous sera fourni après une vérification de votre inscription à l'accueil.
- Pour les mineurs de plus de 11 ans, une autorisation parentale avec acceptation de l'usage du Wifi est à compléter et à signer (cf. fiche d'inscription). Les identifiants Wifi ne seront pas donnés aux usagers de moins de 11 ans.
- Les utilisateurs du service WIFI sont autonomes et responsables quant à l'usage de leurs appareils connectés avec l'identifiant fourni par la médiathèque. La médiathèque ne peut être tenue pour responsable si un usager prête son appareil ou diffuse son code d'accès à des tiers.
- La médiathèque se réserve la possibilité de supprimer des comptes Wifi des usagers pour usage frauduleux, abusif ou excessif.
- L'utilisateur doit porter un casque personnel si son appareil diffuse du son.

Horaires d'ouverture tous publics

Mardi : 15h à 18h ; **Mercredi** : 10h à 18h ; **Vendredi** : 15h à 18h ; **Samedi** : 9h à 13h

Site internet de la médiathèque

Accédez au catalogue en ligne et aux dernières nouveautés, réservez et prolongez vous-même les documents : <http://mediathequepierrebenite.fr>